## Communiqué

## Hélène de Comarmond Maire de Cachan

## Cession du site ENS Cachan-Paris-Saclay



Le 11 avril 2019

Lundi 15 avril à 11h30, Hélène de Comarmond, Maire de Cachan, Laurent Prévost, Préfet du Val-de-Marne, Gilles Bouvelot, Directeur général de l'EPFIF et Pierre-Paul Zalio, Président de l'ENS Cachan-Paris-Saclay, signeront la cession du site de l'ENS Cachan-Paris-Saclay en présence de Jean-Yves Le Bouillonnec, Député-maire honoraire.

En 2012, l'ENS annonce son départ pour rejoindre le campus Paris-Saclay, laissant libre un site de 11,6 hectares. Jean-Yves Le Bouillonnec, alors Maire de Cachan, a immédiatement manifesté son souhait que la ville soit partie prenante du projet de réaménagement du site, afin de permettre le développement d'un urbanisme équilibré et apaisé, en y maintenant une activité d'enseignement supérieur et de recherche.

L'aménagement du site de l'ENS a fait l'objet d'une réflexion globale aux multiples enjeux : intégrer le campus à la ville, en favorisant les liaisons avec les quartiers environnants et notamment les circulations piétonnes ; permettre l'implantation d'écoles d'enseignement supérieur dans les bâtiments existants ; améliorer le cadre de vie du lieu par la création de nouveaux espaces végétalisés ; créer des zones de rencontre et des lieux publics ouverts à tous.

Un volet habitat et commerces sera aussi développé sur le site, du côté du quartier de la Plaine.

L'Etat et la ville, avec leurs partenaires ont su définir un accord équilibré pour toutes les parties prenantes.

Une concertation sur l'aménagement des espaces publics du site de l'ENS va être lancée avant l'été 2019 afin d'associer les habitants. Ils pourront faire part de leurs réflexions et leurs propositions pour enrichir le projet d'aménagement.